

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

**Canton de
Sainte Foy-lès-Lyon**

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres		<i>Séance du 26 juin 2014</i>
		<i>Compte-rendu affiché le 4 juillet 2014</i>
art. 16 Code Municipal :	35	<i>Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2014</i>
en exercice :	35	<i>Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35</i>
qui ont pris part à la délibération	35	<i>Président : Mme Véronique SARSELLI</i> <i>Secrétaire : M. ASTIER</i> <i>Secrétaire auxiliaire : Mme IMHOFF, Directeur Général des Services</i>

OBJET

9

**COMPTE ADMINISTRATIF
2013 – BUDGET
LOTISSEMENT**

*Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET,
GIORDANO, AKNIN,, BARRELLON, BOIRON, BAVOZET,
GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN, NOUHÈN,
CAUCHE, DUMOND, PATTEIN, FUSARI, NEGRO, ASTRE,
RODRIGUEZ, VILLARET, GRÉLARD, ASTIER,
ELEFATHERATOS, ISAAC-SIBILLE, GUERRY, CAMINALE,
VALENTINO, COSSON, PIOT, COATIVY (jusqu'au rapport
n° 9), TULOUP,*

*Membres excusés : MM. MOUSSA (pouvoir à Mme BOIRON),
MOMIN (pouvoir à Mme NOUHÈN), ALLÈS (pouvoir à
Mme GRÉLARD), CRUZ (pouvoir à Mme CAMINALE).*

M. AKNIN, Adjoint au Maire, propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2013 du budget annexe afférent au lotissement d'activités Sainte Barbe. Ce dernier peut être présenté selon les modalités suivantes, étant précisé, s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, que les montants sont exprimés hors taxe :

FONCTIONNEMENT :	Dépenses de l'exercice : 85 820,01 €
	Recettes de l'exercice : 85 820,01 €
	➔ Résultat de fonctionnement de l'exercice : 0,00 €
	+ Report de l'excédent de fonctionnement 2012 : 275 243,71 €
	➔ Résultat global de fonctionnement 2013 : + 275 243,71 €

INVESTISSEMENT : Dépenses de l'exercice : 85 820,01 €
Recettes de l'exercice : 34 375,44 €

→ Résultat d'investissement de l'exercice : - 51 444,57 €

+ Report du déficit d'investissement 2012 : 31 744,44 €

→ Résultat global d'investissement 2013 : - 83 189,01 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2013 : + 192 054,70 €

En 2013, les seules écritures réelles ayant donné lieu à flux financiers sur le budget annexe sont des dépenses de travaux d'enrobé de voirie en direction du parking et des cheminements du lotissement pour un montant total de 51 444,57 €.

Pour le reste, le compte administratif ne retrace que les écritures liées à la reprise des résultats antérieurs et à la constatation comptable des variations de stocks (écritures d'ordre équilibrées en recettes et en dépenses).

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à la majorité (1 abstention),
APPROUVE le compte administratif 2013.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI